

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS**  
**Bâtiment Athéna -Technopole d'ARCHAMPS - 74160 ARCHAMPS**

**L'an deux mil vingt-trois, le dix juillet à dix-huit heures,**

le **Conseil Communautaire**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans les locaux de la Communauté de Communes du Genevois -ARCHAMPS-, sous la Présidence de Monsieur Pierre-Jean CRASTES, Président.

Nombre de membres :  
 en exercice : 49  
 présents : 32  
 procurations : 10  
 votants : 42

**PRESENTS** : S BEN OTHMANE, M GENOUD, Nicolas LAKS, PJ CRASTES, A CUZIN, V LECAQUE, C CACOUAULT, P CHASSOT, S KARADEMIR, E ROSAY, M GRATS, M SALLIN, C VINCENT, L VESIN, L DUPAIN, J BOUCHET, S LOYAU, M DE SMEDT, D CHAPPOT, JC GUILLON, D BESSON, P DURET, E BATTISTELLA, JP SERVANT, B FOL, A MAGNIN, A AYEB, M-N BOURQUIN, F DE VIRY, M SECRET, C MERLOT, F BENOIT,

**REPRESENTES** : A RIESEN par C VINCENT (procuration), G ZORITCHAK par S BEN OTHMANE (procuration), Nathalie LAKS par Nicolas LAKS (procuration), M MERMIN par PJ CRASTES (procuration), I ROSSAT-MIGNOD par P DURET (procuration), G NICOUD par D BESSON (procuration), H ANSELME par A MAGNIN (procuration), C DURAND par A AYEB (procuration), J LAVOREL par F BENOIT (procuration), F GUILLET par A CUZIN (procuration),

Date de convocation :  
 03 juillet 2023

**ABSENTS** : J-L PECORINI, V LECAUCHOIS, D JUTEAU, J CHEVALIER, S DUBEAU, L CHEVALIER, L JACQUET,

Secrétaire de séance : Madame Carole VINCENT

**Délibération n° 20230710\_cc\_eauasst79**

**1.1 MARCHES PUBLICS**

**MARCHE DE TRAVAUX DE DEVOIEMENT ET RENOUELEMENT DES RESEAUX  
 CONCESSIONNAIRES DANS LE CADRE DU PROJET DE TRAMWAY GENEVE/SAINT-JULIEN-  
 EN-GENEVOIS – LOT 1 PARTIES A ET B PORTANT SUR LES PRIX GENERAUX ET LES  
 RESEAUX HUMIDES D'EAUX USEES ET D'EAU POTABLE (MARCHE N°202054\_GPT) -  
 APPROBATION DE L'AVENANT N°03**

Le Conseil,

*Vu l'exposé de Monsieur Rosay, 6ème Vice-Président,*

Dans le cadre des études liées au futur Tramway, les élus ont décidé de décaler l'implantation de la station centre de Saint-Julien-en-Genevois. Cette modification technique ne permet plus de dévier l'ensemble des réseaux (eau potable, eaux usées, eau pluviales, réseaux électriques, télécom et gaz) dans la rue Berthollet comme prévu initialement.

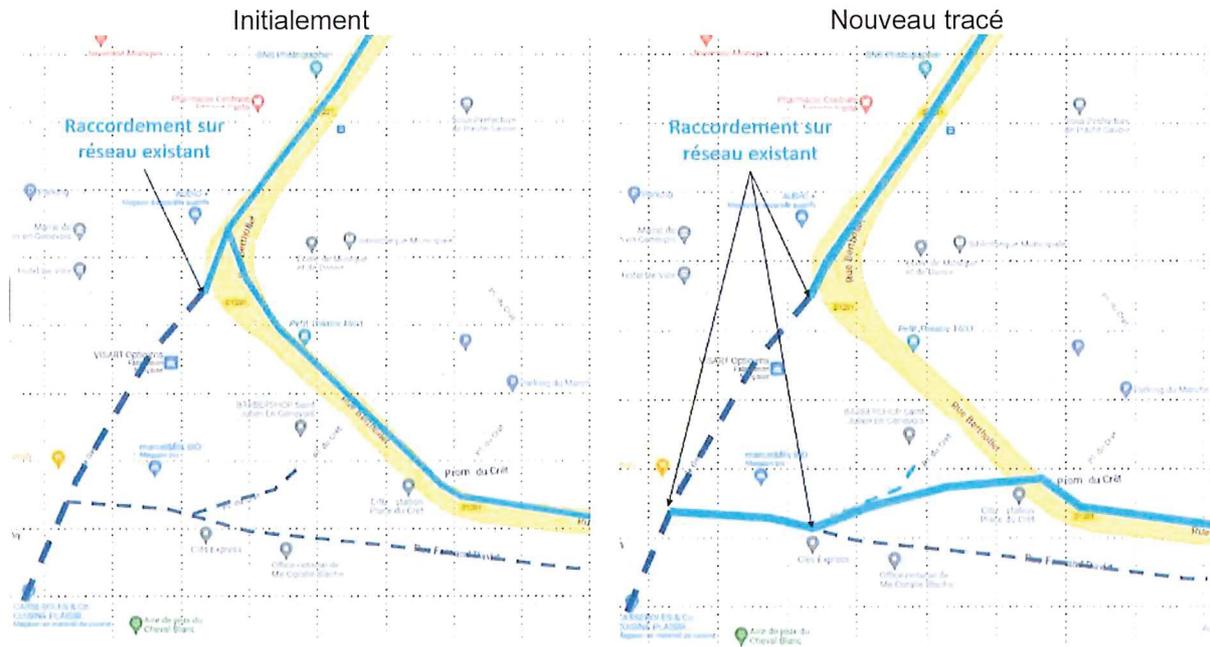
Il a donc été décidé:

- 1) de revoir le tracé de la conduite eau potable, ce qui permet :
  - a. D'une part de conserver le tracé de l'ensemble des autres réseaux tels que prévu initialement,
  - b. D'assurer malgré tout le maillage en eau potable.

Cette modification technique du réseau induit une plus-value par rapport au marché initial due à :

- La pose d'un linéaire de conduite d'eau potable supplémentaire en fonte de Ø300,
- La reprise de 19 branchements d'eau potable supplémentaires,
- La mise en place d'équipements hydrauliques supplémentaires (ventouse, vannes...).

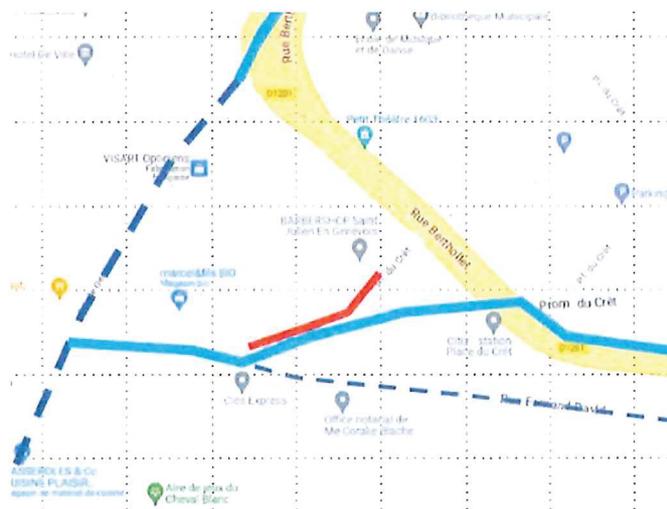
Les travaux modificatifs liés à ce changement de tracé s'élèvent 342 604,87 € HT, soit une plus-value de 117 011,95 € HT par rapport au montant initial du marché. Ci-dessous, les tracés du réseau AEP envisagés :



En bleu ciel et trait plein : le tracé projet  
 En bleu foncé pointillé le tracé des réseaux AEP existants

**2) de modifier les travaux d'assainissement.**

Compte tenu du nouveau tracé du réseau d'eau potable et de l'encombrement du sous-sol au niveau de la place du marché (notamment avec la reprise du réseau d'eaux pluviales sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint-Julien-en-Genevois), il s'avère nécessaire de reprendre 60 ml de réseau eaux usées ainsi que les 3 branchements connectés dessus (cf. plan ci-dessous).



En bleu les réseaux AEP et en rouge le futur réseau d'eaux usées.

Ces travaux modificatifs s'élèvent à 170 687,98 € HT, soit une plus-value de 30 811,38 € HT par rapport au montant initial du marché.

Il convient de prendre en considération ces modifications par un avenant n°03 dont le montant est de 147 823,33 € HT, soit 177 388,00 € TTC. Le nouveau montant du marché est désormais de 3 280 013,33 € HT (3 936 016,00 € TTC) soit une augmentation de 18,86 % du montant initial.

L'avenant n°01 a été pris sur le fondement de l'article R. 2194-5 du Code de la Commande Publique.  
L'avenant n°02 n'avait aucune incidence financière.

Le présent avenant est pris sur le fondement de l'article R. 2194-7 du Code de la Commande Publique dans la mesure où elle n'introduit pas qui, si elles avaient été incluses dans la procédure de passation initiale, auraient attiré davantage d'opérateurs économiques ou permis l'admission d'autres opérateurs économiques ou permis le choix d'une offre autre que celle retenue, ni ne modifie l'équilibre économique du marché en faveur du titulaire d'une manière qui n'était pas prévue dans le contrat initial. En effet, cet avenant ne représente que 5,5% d'augmentation au regard du montant initial du marché.

Par ailleurs, l'avenant n°03 proroge les délais d'exécution et ajoute les prix nouveaux aux bordereaux des prix unitaires.

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 1414-4,  
Vu le Code de la Commande publique, et notamment son article R. 2194-7,  
Vu les statuts de la Collectivité, et notamment la compétence eau et assainissement,  
Vu l'acte d'engagement, notifié le 15 septembre 2021, portant sur les travaux de dévoiement et de renouvellement des réseaux concessionnaires dans le cadre du projet du tram Genève sur la commune de Saint Julien en Genevois (Marché 202054) – Lot 1 CCG (partie A : Prix Généraux et partie B réseaux humides EU et AEP) au groupement Rampa TP/Megevand/Besson/Sogea Rhône-Alpes/Famy/Planitec BTP/Bouygues Energie et services, pour montant de 2 759 654.23 € HT (pour la part de la Communauté de Communes),  
Vu l'avenant n°01, notifié le 15/03/2023, d'un montant de 372.535.77 € HT, portant sur l'ajout de prix nouveaux et sur la modification du matériau des canalisations en eau potable,  
Vu l'avenant n°02, notifié le 14/04/2023, sans incidences financières puisque portant sur des modifications administratives (changement de nom d'entreprises, de dénomination sociale, de RIB et changement de répartition financière entre les membres du groupement),  
Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 19 juin 2023, quant à la conclusion de l'avenant n°03,*

## DELIBERE

**Article 1 : d'approuver** l'avenant n°03 au marché de travaux de dévoiement et de renouvellement des réseaux concessionnaires dans le cadre du projet du tramway Genève / Saint -Julien-en-Genevois (Marché 202054\_ccg) – Lot 1 partie A : Prix Généraux et partie B réseaux humides EU et AEP concernant la Communauté de Communes, ayant pour objet les modifications précitées, pour un montant de 147 823,33 € HT, soit 177 388,00 € TTC., tel que joint à la présente délibération.

**Article 2 : de rappeler** que les crédits sont inscrits au budget annexe Régie assainissement- exercice 2023. – chapitre 23 - immobilisations en cours et annexe Régie eau - exercice 2023 – chapitre 23 - immobilisations en cours

**Article 3 : d'autoriser** Monsieur le Président à signer ledit avenant et toutes pièces annexes.

**Article 4 : d'autoriser** Monsieur le Président à accomplir toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

- ADOPTE A L'UNANIMITE -

VOTE : POUR : 42  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Le Président certifie exécutoire cette délibération  
Télétransmise le :  
Publiée électroniquement le :

Envoyé en préfecture le 18/07/2023

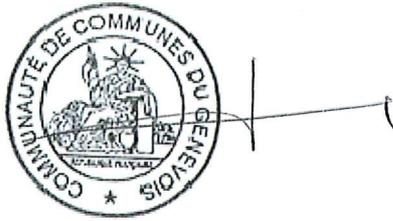
Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le 18/07/2023



ID : 074-247400690-20230710-230710CCEAUAS79-DE

La secrétaire de séance  
Carole VINCENT



Le Président,  
Pierre-Jean CRASTES



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Président ou d'un recours en excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification.

Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu en préfecture le 18/07/2023

Publié le 18/07/2023



ID : 074-247400690-20230710-230710CCEAUAS79-DE

**AVENANT N°3****A - Identification du pouvoir adjudicateur****COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS**

38 rue Georges de Mestral  
 Bâtiment Athéna 2  
 ARCHAMPS TECHNOPOLE  
 74 166 SAINT-JULIENEN-GENEVOIS Cedex

**B - Identification du titulaire du marché public**

**RAMPA TRAVAUX PUBLICS** (Mandataire du groupement d'entreprises)/Megevand/Besson/Sogea Rhône Alpes/Famy TP SASu/Setec Opency/Bouygues Energie et Services

Agence de Feigères  
 156 allée des Charbonniers  
 74 160 FEIGERES  
 Siret : 323 468 991 00126

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public :

**Travaux de dévoiement et renouvellement des réseaux concessionnaires dans le cadre du projet du tram Genève – Saint-Julien-en-Genevois**  
**Lot n°1 parties A et B – RESEAUX HUMIDES / EU – AEP**  
**Marché 202054\_gpt**

■ Date de la notification du marché public : **15 septembre 2021**

■ Durée d'exécution initial du marché public : **15 mois plus 3 mois de préparation**

■ Montant initial **du lot 1 parties A et B** du marché public :

- Montant HT : **2 759 654.23 €**
- Montant TTC (TVA à 20 %) : **3 311 585.08 €**

■ Montant après Avenant 1 **du lot 1 parties A et B** du marché public ayant pour objet le remplacement des canalisations en PEHD par des canalisations en fonte et l'ajout de prix nouveaux au BPU

- Montant HT : **3 132 190.00 €**
- Montant TTC (TVA à 20 %) : **3 758 628.00 €**

■ Montant après avenant 2 **du lot 1 parties A et B** du marché public ayant pour objet le transfert du marché de la société FAMY SAS à la société FAMY TP SASu, le changement de dénomination sociale de la société Planitec BTP par Setec Opency, le changement de RIB de certains cotraitants et de la répartition financière entre cotraitants :

- Montant HT : **3 132 190.00 €**
- Montant TTC (TVA à 20 %) : **3 758 628.00 €**

**D - Objet de l'avenant**

Dans le cadre des études liées au futur TRAM, les élus ont décidé de décaler l'implantation de la station centre de Saint-Julien-en-Genevois. Cette modification technique ne permet plus de dévier l'ensemble des réseaux (eau potable, eaux usées, eau pluviales, réseaux électriques, télécom et gaz) dans la rue Berthollet comme prévu initialement.

Il a donc été décidé de revoir le tracé de la conduite eau potable, ce qui permet :

- a. D'une part de conserver le tracé de l'ensemble des autres réseaux tels que prévu initialement,
- b. D'assurer malgré tout le maillage en eau potable.

*Cf Annexe D – Plan des réseaux projetés.*

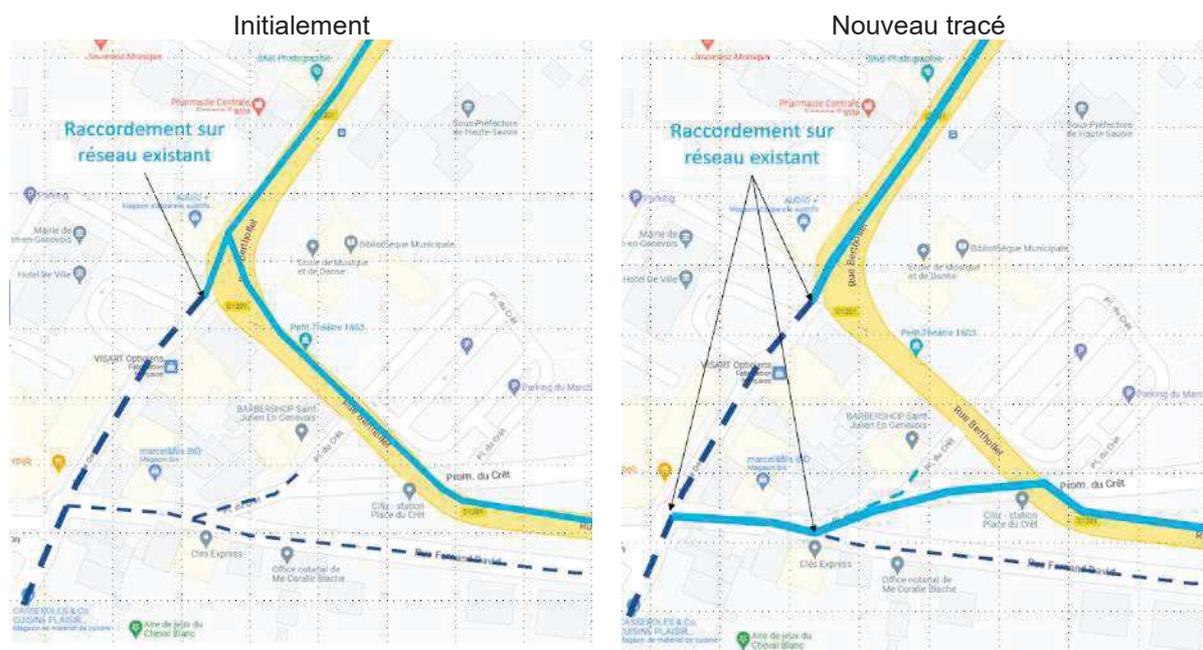
Cette modification de tracé pour l'eau potable et la modification du tracé d'eaux pluviales à la place du Crêt (travaux sous maîtrise d'ouvrage de la commune Saint-Julien-en-Genevois) nécessitent de revoir le tracé d'eaux usées : modification du tracé de la conduite existante + reprise des branchements concernés.

Dans ce contexte, les stipulations du marché dont la désignation est mentionnée ci-dessus doivent être modifiées dans les conditions fixées aux articles suivants.

### ■ Article 1<sup>er</sup> – Modifications des travaux d'eau potable (AEP)

- 1) Considérant les modifications nécessaires au bon renouvellement des canalisations du réseau d'adduction et de distribution d'eau potable à savoir :
  - a. Déplacement de la future canalisation Ø300 projetée, située avenue de Genève entre le rond-point du Jura et le carrefour avec l'avenue Général de Gaulle, côté Nord (150 mètres linéaires),
  - b. La suppression de la canalisation projetée Ø100 (située côté sud) sur l'avenue de Genève entre le rond-point du Jura et le carrefour avec l'avenue Général de Gaulle (120 mètres linéaires),
  - c. Réalisation du bouclage de la conduite de Ø300 en réalisant le nouveau tracé suivant : piquage sur la conduite posée sur le secteur 4 (piquage au niveau du carrefour entre la Promenade du Crêt et l'av Berthollet), traversée de la place du Crêt, raccordement sur la conduite existante de la Grande Rue en passant par la fin de la rue Fernand David (150 mètres linéaires),
  - d. Renouvellement de la canalisation d'alimentation en Ø60 Place du crêt (60 mètres linéaires),
  - e. Modifications et reprise des branchements piqués sur ces canalisations (soit 17 branchements) + créations de 2 branchements « Marché » pour la ville de Saint-Julien-en-Genevois,
  - f. Modification de tous les raccordements et équipements (ventouses, vannes, etc, ...) entre les nouvelles canalisations projetées et les canalisations existantes.

Ci-dessous, les tracés du réseau AEP envisagés :



En bleu ciel et trait plein : le tracé projet  
 En bleu foncé pointillé le tracé des réseaux AEP existants

- 2) L'ensemble de ces modifications portent le montant des travaux sur le réseau d'adduction et de distribution d'eau potable à 342 604.87 € HT (Cf Annexe A – DQE AEP modifié), soit une plus-value de 117 011.95 € HT par rapport à l'estimatif initial du contrat.

### ■ Article 2 – Modifications des travaux d'assainissement (EU)

- 1) Les nouvelles contraintes de tracé du réseau d'eaux pluviales imposent :
  - a. Le renouvellement de la canalisation de collecte des eaux usées Ø200 place du Crêt sur 60 mètres linéaires
  - b. La modification et reprise des branchements en Ø160 piqués sur cette canalisation, comprenant la mise en conformité de ces branchements (séparation eaux pluviales et eaux usées),
  - c. Le raccordement entre les nouvelles canalisations projetés et les canalisations existantes.



En bleu ciel le futur réseaux AEP et en rouge le futur réseau d'eaux usées.

- 2) L'ensemble de ces modifications portent le montant des travaux sur le réseau de collecte de eaux usées à 170 687.98 € HT, soit une plus-value de 30 811.38 € HT –(Cf Annexe B – DQE EU travaux supplémentaires (TS) place du Crêt) par rapport à l'estimatif initial du contrat.

### ■ Article 3 : Périmètre des modifications et impact financier

L'ensemble de ces modifications impactent uniquement le secteur 3 (Rue du Jura/Place du Crêt) et elles sont les suivantes :

INTITULES	MARCHE (initial + avenant 1 et 2) en € HT	Montant de l'avenant en € HT	NOUVEAU MONTANT en € HT
Chapitre 11 : Eau potable	225 592,92 €	117 011,95 €	342 604,87 €
Chapitre 14 : Eaux usées	79 876,60 €	30 811,38 €	110 687,98 €
<b>MONTANT TOTAL HT</b>	<b>305 469,52 €</b>	<b>147 823,33 €</b>	<b>453 292,85 €</b>
<b>TVA 20% :</b>			<b>90 658,57 €</b>
<b>Montant total TTC :</b>			<b>543 951,42 €</b>

La nouvelle répartition du marché est jointe en annexe : Cf Annexe C – répartition

Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

NON  OUI

Montant de l'avenant 3 du lot 1 parties A et B :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **+ 147 823.33 €**
- Montant TTC : **+ 177 388.00 €**
- % d'écart par rapport au marché initial introduit par tous les avenants : **+ 18.86 %**

L'avenant n°01 a été pris sur le fondement de l'article R. 2194-5 du Code de la Commande Publique.

L'avenant n°02 n'avait aucune incidence financière.

Le présent avenant est pris sur le fondement de l'article R. 2194-7 du Code de la Commande Publique dans la mesure où elle n'introduit pas qui, si elles avaient été incluses dans la procédure de passation initiale, auraient attiré davantage d'opérateurs économiques ou permis l'admission d'autres opérateurs économiques ou permis le choix d'une offre autre que celle retenue, ni ne modifie l'équilibre économique du marché en faveur du titulaire d'une manière qui n'était pas prévue dans le contrat initial. En effet, cet avenant ne représente que 5,5% d'augmentation au regard du montant initial du marché.

Nouveau montant **du lot 1 parties A et B** du marché public :

- Taux de la TVA : **20 %**
- Montant HT : **3 280 013.33 €**
- Montant TTC : **3 936 016.00 €**

#### ■ Article 4 : Prorogation des délais d'exécution

Le délai global d'exécution du marché est augmenté de 2 mois

-> **Fin du délai global : 15 février 2024.**

Le délai partiel d'exécution du secteur 3 est augmenté de 2 mois

-> **Fin du délai global : 01 décembre 2023.**

#### ■ Article 5 : Ajout de prix nouveaux aux BPU

Les prix nouveaux indiqués à l'annexe A sont ajoutés aux BPU.

#### ■ Article 6 : Portée de l'avenant

Le présent avenant règle entre les parties tout litige né ou à naître, relatif à tout fait, objet du présent avenant, et emporte renonciation générale, réciproque et définitive à toute instance, demande ou action juridictionnelle de ce chef.

#### ■ Article 7 : Autres clauses contractuelles

Toutes les clauses du contrat non modifiées par le présent avenant restent inchangées.

### E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire	Lieu et date de signature	Signature

### F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Archamps, le .....

Le Président,  
Pierre-Jean CRASTES

Autorisé par :

Transmis au contrôle de légalité :

Données essentielles :

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

■ **En cas de notification par voie électronique :**

*(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)*

**SECTEUR 3 : Rue du Jura / Place du crêt**

**Estimatif des travaux**

**Chapitre 11 : Eau potable**

**Entreprise : RAMPA**

N° DES PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unités	DQE MARCHE (initial + avenant 1 et2)			DQE modifié (avenant 3)		Ecart	
			Quantités	Prix unitaires HT	Montants HT	Quantité	Montant HT	Quantité	Montant HT
1112	TRANCHEE REMUNEREE AU CUBE DE TRANCHEE REALISE								
1112-01	inférieure à 1,30	m3	10,00	28,90 €	289,00	180,00	5 202,00 €	170,00	4 913,00 €
1112-02	de 1,30 à 2,50 m	m3	792,00	32,20 €	25 502,40	1 047,00	33 713,40 €	255,00	8 211,00 €
1114	TRANCHEE A LA MAIN								
1114-01	- En terrain de toute nature	m3	10,00	90,00 €	900,00	20,00	1 800,00 €	10,00	900,00 €
1118	Plus-value pour pose de conduite en place pour place d'une conduite existante								
1118-02	Pour des diamètres inférieur ou égale à 300mm	ml	15,00	12,00 €	180,00	15,00	180,00 €	0,00	- €
1119	Remplissage en béton liquide de canalisations abandonnées								
1119-01	Jusqu'au 300mm int.	ml	165,00	12,00 €	1 980,00	165,00	1 980,00 €	0,00	- €
1120	Tamponnage de conduite								
1120-01	- Diam. 80 à 250 mm int.	U		500,00 €	0,00	1,00	500,00 €	1,00	500,00 €
1120-02	- Diam. 250 à 350 mm int.	U	6,00	650,00 €	3 900,00	6,00	3 900,00 €	0,00	- €
1130-1	- pour un débit horaire de 51 à 100 m3/h	h		12,00 €	0,00	10,00	120,00 €	10,00	120,00 €
1132	P.V. TRANCHEE AU BRH	m3	80,00	25,00 €	2 000,00	120,00	3 000,00 €	40,00	1 000,00 €
1134	DEMOLITION DE CHAUSSEES	dm/m²	1 287,00	3,20 €	4 118,40	1 384,00	4 428,80 €	97,00	310,40 €
1204-01	- cage métallique de protection pour canalisation DN < ou = à 400	m²	520,00	4,00 €	2 080,00	865,20	3 460,80 €	345,20	1 380,80 €
1211	MATERIAUX DE REMPLACEMENT EN TRANCHEE								
1211-02	- gravette concasée ou roulée 4/12	m3	223,00	31,00 €	6 913,00	367,00	11 377,00 €	144,00	4 464,00 €
1211-08	- matériaux tout-venant 0/60 ou 0/80	m3	481,00	20,00 €	9 620,00	714,00	14 280,00 €	233,00	4 660,00 €
1214	P.V. POUR PRESENCE DE CABLES OU CONDUITES	ml	237,00	6,00 €	1 422,00	237,00	1 422,00 €	0,00	- €
1215	P.V. POUR CROISEMENT DE RESEAU								
1215-01	- pour un réseau rencontré d'un diamètre inférieur ou égal à 0.50 m	u	20,00	70,00 €	1 400,00	20,00	1 400,00 €	0,00	- €
1215-02	- pour un réseau rencontré d'un diamètre supérieur à 0.50 m	u	2,00	120,00 €	240,00	2,00	240,00 €	0,00	- €
1215-03	- pour un réseau public ou un branchement particulier AEP, TELECOM, GAZ, EDF, TDF et produits pétroliers	u	10,00	80,00 €	800,00	27,00	2 160,00 €	17,00	1 360,00 €
1216	PREDECOUPEGE REVETEMENTS DE CHAUSSEE OU TROTTOIRS								
1216-02	- prédécoupage de revêtement supérieur à 0.20 m d'épaisseur	ml	715,00	3,00 €	2 145,00	934,00	2 802,00 €	219,00	657,00 €
1224-02	- le mètre linéaire de bordures	ml	70,00	47,00 €	3 290,00		- €	-70,00	- 3 290,00 €
1225	DEMOLITION DE BORDURES ET DE CANIVEAUX CIMENTES	ml	35,00	8,00 €	280,00	105,00	840,00 €	70,00	560,00 €
1232	FOURREAU T. P. C.								
1232-06	- pour un diamètre extérieur de 110 mm	ml		11,00 €	0,00	120,00	1 320,00 €	120,00	1 320,00 €
1250	SONDAGES								
1250-01	- pour une profondeur inférieure ou égale à 1,30 m	u	5,00	210,00 €	1 050,00	5,00	1 050,00 €	0,00	- €
1250-02	- pour une profondeur comprise entre 1,31 m et 2,00 m	u	4,00	250,00 €	1 000,00	7,00	1 750,00 €	3,00	750,00 €
1250-03	- pour une profondeur supérieure à 2,00 m	u	1,00	390,00 €	390,00	1,00	390,00 €	0,00	- €
1264	BARRIERAGE								
1264-07	- Passerelle pour piétons	u		100,00 €	0,00	4,00	400,00 €	4,00	400,00 €
1401	REGARD PREFABRIQUE - PROFONDEUR 1,50 M - RADIER GRAVIER								
1401-06	- pour un ouvrage de 1000 x 1000 mm	u	2,00	550,00 €	1 100,00	1,00	550,00 €	-1,00	- 550,00 €
1404	P.V. AUX PRIX 1401, 1402, 1403 POUR SURPROFONDEUR DE REGARD								
1404-06	- pour un ouvrage de 1000 x 1000 mm.	dm	4,00	40,00 €	160,00		- €	-4,00	- 160,00 €
1410	DISPOSITIF DE FERMETURE								
1410-02	- Classe D400, ouverture utile DN 600 mm minimum, en fonte pleine, poids minimum 85 kg, à cadre circulaire de hauteur minimum 95 mm, contact sur faces d'appui usinées ou à joint, non solidaire du cadre ou articulé. (type RL85-2, PAMREX, SOLO, ARTI850J, TAG850, USI850, MEDITERANEE, ou équivalent)	u	2,00	245,00 €	490,00	3,00	735,00 €	1,00	245,00 €
1502	BETON DE REMPLISSAGE DOSE A 200 KG	m3	2,00	205,00 €	410,00	4,00	820,00 €	2,00	410,00 €
1603	GRILLAGE AVERTISSEUR	ml	375,00	1,00 €	375,00	467,00	467,00 €	92,00	92,00 €
1611	GEOTEXTILE ANTICONTAMINANT	m2	535,00	3,00 €	1 605,00	692,00	2 076,00 €	157,00	471,00 €
1666	DEPOSE ET REPOSE D'UN POTEAU DE SIGNALISATION								
1666-01	- pour un poteau de diamètre inférieur ou égal à 100 mm	u	2,00	150,00 €	300,00	2,00	300,00 €	0,00	- €
1667	DEPOSE DE MOBILIER URBAIN								
1667-01	- banc, y compris évacuation pour stockage dans lieu indiqué par le Maitre d'Ouvrage	u	3,00	300,00 €	900,00	3,00	900,00 €	0,00	- €
1667-02	- Quilles J11	u	15,00	80,00 €	1 200,00	15,00	1 200,00 €	0,00	- €
1668	Démolition de maçonnerie en élévation	m3	15,00	250,00 €	3 750,00	15,00	3 750,00 €	0,00	- €
1700-04	- Conduite en PEHD ø200mm	ml	155,00	62,00 €	9 610,00		- €	-155,00	- 9 610,00 €
2005	PIECES SPECIALES EN PEHD ELECTROSODABLE POUR CANALISATION PRESSION								
2005-03	- pièces spéciales DN 25 - équivalence métrique	ml	4,50	8,00 €	36,00	4,50	36,00 €	0,00	- €
2005-06	- pièces spéciales DN 50 - équivalence métrique	ml	18,00	10,00 €	180,00	18,00	180,00 €	0,00	- €
2005-07	- pièces spéciales DN 63 - équivalence métrique	ml		16,00 €	0,00	22,50	360,00 €	22,50	360,00 €
2105	P.V. POUR JOINTS TYPE VERROUILLE								
2105-03	- pour un diamètre 300mm au prix 2102	ml		22,00 €	0,00	125,00	2 750,00 €	125,00	2 750,00 €
2301	CANALISATION PEHD 16 BARS								
2301-03	- pour un diamètre nominal de 25 mm	ml	6,00	5,00 €	30,00	6,00	30,00 €	0,00	- €
2301-04	- pour un diamètre nominal de 32 mm	ml	24,00	6,00 €	144,00	75,00	450,00 €	51,00	306,00 €
2301-05	- pour un diamètre nominal de 40 mm	ml		8,00 €	0,00	24,00	192,00 €	24,00	192,00 €
2301-07	- pour un diamètre nominal de 63 mm	ml		12,00 €	0,00	55,00	660,00 €	55,00	660,00 €
2610	P.V. POSE EN FOURREAU EXISTANT	ml	12,00	75,00 €	900,00	48,00	3 600,00 €	36,00	2 700,00 €
2613	RACCORDEMENT SUR CONDUITE EXISTANTE								
2613-01	- pour un diamètre nominal de conduite < ou = à 125 mm	u	3,00	600,00 €	1 800,00	3,00	1 800,00 €	0,00	- €
2613-02	- pour un diamètre nominal de conduite > à 125 mm mais < ou = à 250 mm	u	3,00	725,00 €	2 175,00	3,00	2 175,00 €	0,00	- €
2613-03	- pour un diamètre nominal de conduite > à 250 mm	u	5,00	1 220,00 €	6 100,00	6,00	7 320,00 €	1,00	1 220,00 €
3303	CANALISATION POLYCHLORURE VINYLE CR 16								
3303-16	- pour un diamètre nominal de 250 mm	ml		32,00 €	0,00	24,00	768,00 €	24,00	768,00 €
3303-20	- pour un diamètre nominal de 400 mm	ml	12,00	62,00 €	744,00	24,00	1 488,00 €	12,00	744,00 €
4102	ROBINET-VANNE OPERCULE METALLIQUE SERIE MEPLATE 16 BARS								
4102-06	- pour un diamètre nominal de 60 mm	u	2,00	205,00 €	410,00	2,00	410,00 €	0,00	- €
4102-08	- pour un diamètre nominal de 100 mm	u	7,00	265,00 €	1 855,00	7,00	1 855,00 €	0,00	- €

**SECTEUR 3 : Rue du Jura / Place du crêt**

**Estimatif des travaux**

**Chapitre 11 : Eau potable**

**Entreprise : RAMPA**

N° DES PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unités	DQE MARCHE (initial + avenant 1 et2)			DQE modifié (avenant 3)		Ecart	
			Quantités	Prix unitaires HT	Montants HT	Quantité	Montant HT	Quantité	Montant HT
4102-12	- pour un diamètre nominal de 200 mm	u	2,00	550,00 €	1 100,00	2,00	1 100,00 €	0,00	- €
4105	ROBINET-VANNE PAPILLON 16 BARS								
4105-14	- pour un diamètre nominal de 300 mm	u	6,00	1 900,00 €	11 400,00	8,00	15 200,00 €	2,00	3 800,00 €
4301	VENTOUSE AUTOMATIQUE								
4301-02	- type triple effet, petit débit d'air, PURGEX ou équivalent, PN 16 bars, admission	u		790,00 €	0,00	1,00	790,00 €	1,00	790,00 €
4316	Clapet anti-retour à brides PFA 16 en inox, Corps fonte et simple ou double battant, siège bronze, y compris toutes sujétions de pose.								
4316-02	diam. 100	u	1,00	400,00 €	400,00		- €	-1,00	- 400,00 €
4321	Déplacement d'une borne fontaine	F	1,00	1 200,00 €	1 200,00		- €	-1,00	- 1 200,00 €
4406	BOUCHE A CLE FONTE TETE REGLABLE	F	17,00	135,00 €	2 295,00	38,00	5 130,00 €	21,00	2 835,00 €
5210	BRANCHEMENT AEP SUR CANALISATION DN < OU = 150 MM								
5210-04	- pour un DN de robinet de 32 mm	u		290,00 €	0,00	5,00	1 450,00 €	5,00	1 450,00 €
5211	BRANCHEMENT AEP SUR CANALISATION DN > 150 MM								
5211-04	- pour un DN de robinet de 32 mm	u	1,00	440,00 €	440,00	10,00	4 400,00 €	9,00	3 960,00 €
5211-05	- pour un DN de robinet de 40 mm	u		470,00 €	0,00	2,00	940,00 €	2,00	940,00 €
5211-06	- pour un DN de robinet de 60 mm	u	4,00	505,00 €	2 020,00	2,00	1 010,00 €	-2,00	- 1 010,00 €
5212	Reprise d'un branchement AEP en Cu dans propriété privée								
5212-04	Tranche 2 : parcelle AK135 - Avenue de Genève : Pose d'un regard compteur à l'extérieur de l'habitation	F	1,00	750,00 €	750,00	1,00	750,00 €	0,00	- €
5212-05	TRANCHE 2 : parcelle Ak135 sous-préfecture : avenue de Genève- pose d'un regard compteur à l'extérieur de l'habitation	F	1,00	750,00 €	750,00	1,00	750,00 €	0,00	- €
5215	Compteur AEP existant à sortir de l'habitation	F		1 500,00 €	0,00	16,00	24 000,00 €	16,00	24 000,00 €
5355	RACCORDEMENT SUR REGARD PAR CAROTTAGE DN < OU = A 300	u	1,00	250,00 €	250,00	1,00	250,00 €	0,00	- €
6202	DOSSIERS RECOLEMENT INFORMATIQUE								
6202-02	- Le mètre linéaire pour levé et repérage de canalisation principale, branchement simple ou multiple, de tous les détails et ouvrages particuliers, implantation et indications sur nature des tuyaux, y compris regards et SIG.	ml	370,00	5,00 €	1 850,00	612,00	3 060,00 €	242,00	1 210,00 €
6300	DOSSIER D'EXECUTION								
6300-13	AEP - Tranche 3	F		2 000,00 €	0,00	1,00	2 000,00 €	1,00	2 000,00 €
<b>MONTANT TOTAL HT :</b>					126 228,80	193 418,00 €	67 189,20 €		
PN5	REFECTION PROVISOIRE	m2		28,00 €	0,00	80,00	2 240,00 €	80,00	2 240,00 €
PN18	JOINT DIELECTRIQUE - DN300								
PN18-01	Pour un diamètre 300mm	U		320,00 €	0,00	2,00	640,00 €	2,00	640,00 €
PN18-02	Pour un diamètre 200mm	U		289,00 €	0,00	1,00	289,00 €	1,00	289,00 €
PN22	PIECES SPECIALES EN FONTE DUCTILE POUR CANALISATION PRESSION - revêtement EPOXY - verrouillé STD VI - y compris manchette de protection								
PN22-01	Pour un diamètre nominal 300mm	ml	89,00	303,07 €	26 973,23	89,00	26 973,23 €	0,00	- €
PN22-02	Pour un diamètre nominal 200mm	ml	16,00	199,14 €	3 186,24	16,00	3 186,24 €	0,00	- €
PN22-03	Pour un diamètre nominal 100 mm	ml	23,00	102,00 €	2 346,00	23,00	2 346,00 €	0,00	- €
PN23	CANALISATION FONTE DUCTILE A REVÊTEMENT EXTERIEUR TT ET REVÊTEMENT INTERIEUR EN MORTIER DE CIMENT - classe 40 - y compris manchette de protection								
PN23-01	Pour un diamètre nominal 300mm	ml	201,00	215,65 €	43 345,65	192,00	41 404,80 €	-9,00	- 1 940,85 €
PN23-02	Pour un diamètre nominal 200mm	ml	16,00	150,57 €	2 409,12	18,00	2 710,26 €	2,00	301,14 €
PN23-03	Pour un diamètre nominal 100 mm	ml	134,00	89,37 €	11 975,58	32,00	2 859,84 €	-102,00	- 9 115,74 €
PN24	P.V. POUR JOINTS TYPE VERROUILLE sur fonte TT								
PN24-01	Pour un diamètre nominal 300mm	ml	201,00	34,00 €	6 834,00	192,00	6 528,00 €	-9,00	- 306,00 €
PN24-02	Pour un diamètre nominal 200mm	ml	16,00	21,37 €	341,92	18,00	384,66 €	2,00	42,74 €
PN24-03	Pour un diamètre nominal 100 mm	ml	134,00	14,57 €	1 952,38	32,00	466,24 €	-102,00	- 1 486,14 €
PN25	CANALISATION FONTE DUCTILE A REVÊTEMENT EXTERIEUR EN ZINC- ALUMINIUM ET REVÊTEMENT INTERIEUR EN MORTIER DE CIMENT - classe 50 -								
PN25-01	Pour un diamètre nominal 300mm	ml		143,96 €	0,00	130,00	18 714,80 €	130,00	18 714,80 €
PN29	REGARD PREFABRIQUE - PROFONDEUR 1,50 M - RADIER GRAVIER ( Prix n°1401)								
PN29-01	- pour un ouvrage de 1200 x 1200 mm	U		2 645,80 €	0,00	1	2 645,80 €	1,00	2 645,80 €
PN29-02	- pour un ouvrage de 1500 x 1500 mm	U		3 531,40 €	- €	1	3 531,40 €	1	3 531,40 €
PN31	PIECES SPECIALES EN FONTE DUCTILE POUR CANALISATION PRESSION								
PN31-01	- pour un diamètre nominal de 60 mm	ml		24,50 €	- €	18	441,00 €	18	441,00 €
PN31-02	- pour un diamètre nominal de 100 mm	ml		30,20 €	- €	15	453,00 €	15	453,00 €
PN31-03	- pour un diamètre nominal de 200 mm	ml		68,50 €	- €	39	2 671,50 €	39	2 671,50 €
PN31-04	- pour un diamètre nominal de 300 mm	ml		127,50 €	- €	86	10 965,00 €	86	10 965,00 €
PN34	CANALISATION FONTE DUCTILE A REVÊTEMENT EXTERIEUR Zinc-Aluminium ET REVÊTEMENT INTERIEUR EN MORTIER DE CIMENT - classe 40 - y compris manchette de protection								
PN36	BLINDAGE PALFEUILLE								
PN36-01	- Mise en place d'un blindage palfeuille	m²		42,00 €	- €	370,8	15 573,60 €	370,8	15 573,60 €
PN37	VENTOUSE AUTOMATIQUE								
PN37-01	- Mise en place d'une venouse triple effet, VANNAIR, PN16, admission 100 avec robinet d'arrêt	U		1 600,00 €	- €	2	3 200,00 €	2	3 200,00 €
<b>MONTANT TOTAL hors BPU HT :</b>					99 364,12 €	149 186,87 €	49 822,75 €		

MONTANT HT TRAVAUX	225 592,92 €	342 604,87 €	117 011,95 €
MONTANT TOTAL HT	225 592,92 €	342 604,87 €	117 011,95 €
TVA 20%	45 118,58 €	68 520,97 €	23 402,39 €
MONTANT TOTAL TTC	270 711,50 €	411 125,84 €	140 414,34 €

**SECTEUR 3 : Rue du Jura / Place du crêt**  
**Estimatif des travaux**  
**Reprise réseau EU - Place du cret**  
**Entreprise : RAMPA**

N° DES PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unités	TS - Place du cret		
			Quantités	Prix unitaires HT	Montants HT
1112	TRANCHEE REMUNEREE AU CUBE DE TRANCHEE REALISE				
1112-02	de 1,30 à 2,50 m	m3	115,00	32,20 €	3 703,00
1114	TRANCHEE A LA MAIN				
1114-01	- En terrain de toute nature	m3	5,00	90,00 €	450,00
1130-1	- pour un débit horaire de 51 à 100 m3/h	h	8,00	12,00 €	96,00
1132	P.V. TRANCHEE AU BRH	m3	12,00	25,00 €	300,00
1134	DEMOLITION DE CHAUSSEES	dm/m²	134,00	3,20 €	428,80
1204-01	- cage métallique de protection pour canalisation DN < ou = à 400	m²	174,52	4,00 €	698,08
1211	MATERIAUX DE REMPLACEMENT EN TRANCHEE				
1211-02	- gravette concasée ou roulée 4/12	m3	29,20	31,00 €	905,20
1211-08	- matériaux tout-venant 0/60 ou 0/80	m3	90,55	20,00 €	1 811,00
1214	P.V. POUR PRESENCE DE CABLES OU CONDUITES	ml	20,00	6,00 €	120,00
1215	P.V. POUR CROISEMENT DE RESEAU				
1215-03	- pour un réseau public ou un branchement particulier AEP, TELECOM, GAZ, EDF, TDF et produits pétroliers	u	8,00	80,00 €	640,00
1216	PREDECOUPAGE REVETEMENTS DE CHAUSSEE OU TROTTOIRS				
1216-02	- prédécoupage de revêtement supérieur à 0.20 m d'épaisseur	ml	95,00	3,00 €	285,00
1224	DEMONTAGE ET REEMPLOI DE PAVES, PAVES AUTOBLOQUANTS, BORDURES ET DE CANIVEAUX EN PAVES				
1224-02	- le mètre linéaire de bordures	ml	25,00	47,00 €	1 175,00
1250	SONDAGES				
1250-02	- pour une profondeur comprise entre 1,31 m et 2,00 m	u	1,00	250,00 €	250,00
1264	BARRIERAGE				
1264-07	- Passerelle pour piétons	u	3,00	100,00 €	300,00
1403	REGARD ETANCHE - PROFONDEUR 1.50 M				
1403-01	- pour un ouvrage de 800 mm de diamètre.	u	1,00	600,00 €	600,00
1403-02	- pour un ouvrage de 1000 mm de diamètre.	u	2,00	780,00 €	1 560,00
1404	P.V. AUX PRIX 1401, 1402, 1403 POUR SURPROFONDEUR DE REGARD				
1404-01	- pour un ouvrage de 800 mm de diamètre.	dm	3,00	25,00 €	75,00
1404-02	- pour un ouvrage de 1000 mm de diamètre.	dm	5,00	30,00 €	150,00
1410	DISPOSITIF DE FERMETURE				
1410-02	- Classe D400, ouverture utile DN 600 mm minimum, en fonte pleine, poids minimum 85 kg, à cadre circulaire de hauteur minimum 95 mm, contact sur faces d'appui usinées ou à joint, non solidaire du cadre ou articulé. (type RL85-2, PAMREX, SOLO, ARTI850J, TAG850, USI850, MEDITERANEE, ou équivalent)	u	3,00	245,00 €	735,00
1502	BETON DE REMPLISSAGE DOSE A 200 KG	m3	2,50	205,00 €	512,50
1603	GRILLAGE AVERTISSEUR	ml	50,00	1,00 €	50,00
1611	GEOTEXTILE ANTICONTAMINANT	m2	67,10	3,00 €	201,30
1668	Démolition de maçonnerie en élévation	m3	2,50	250,00 €	625,00
3007	PIECES SPECIALES EN POLYPROPYLENE POUR CANALISATION GRAVITAIRE				
3007-12	- pièces spéciales DN 160 - équivalence métrique	ml	10,00	30,00 €	300,00
3007-13	- pièces spéciales DN 200 - équivalence métrique	ml	12,00	35,00 €	420,00
3304	CANALISATION EN POLYPROPYLENE SN12				
3304-12	- pour un diamètre nominal de 160 mm	ml	31,00	26,00 €	806,00
3304-13	- pour un diamètre nominal de 200 mm	ml	21,00	32,00 €	672,00
5355	RACCORDEMENT SUR REGARD PAR CAROTTAGE DN < OU = A 300	u	4,00	250,00 €	1 000,00
5359	REGARD BETON ETANCHE				
5359-01	- pour un ouvrage de 0.40 x 0.40 m ou DN 400 mm. L'unité	u	3,00	390,00 €	1 170,00
5359-03	- P.V. pour surprofondeur de regard au delà d' 1m. Le décimètre supplémentaire	u	19,00	20,00 €	380,00
5361	RACCORDEMENT DE CONDUITE D'EAUX USEES EXISTANTES	u	4,00	200,00 €	800,00
5362	DISPOSITIF DE FERMETURE				
5362-06	- Tampon hydraulique 50x50 pour regard 40x40 ou DN400, fonte pleine classe C250	u	3,00	205,00 €	615,00
6202	DOSSIERS RECOLEMENT INFORMATIQUE				
6202-02	- Le mètre linéaire pour levé et repérage de canalisation principale, branchement simple ou multiple, de tous les détails et ouvrages particuliers, implantation et indications sur nature des tuyaux, y compris regards et SIG.	ml	52,00	5,00 €	260,00
7500	Travaux en présence d'amiante				
7500-01	L'établissement d'un mode opératoire lié à la découverte de matériaux amiantés et à l'intervention en sous sections 4, les démarches auprès des administrations compétentes, toutes sujétions de travail	U	1,00	900,00 €	900,00
7500-02	Amenée et repli d'une unité mobile de décontamination amiante	Forfait	1,00	1 500,00 €	1 500,00

**SECTEUR 3 : Rue du Jura / Place du crêt**

**Estimatif des travaux**

**Reprise réseau EU - Place du cret**

**Entreprise : RAMPA**

N° DES PRIX	DESIGNATION DES OUVRAGES	Unités	TS - Place du cret		
			Quantités	Prix unitaires HT	Montants HT
7500-04	Enlèvement ponctuel et fortuit d'un élément de canalisation en amiante ciment en sous section 4	m	6,00	300,00 €	1 800,00
7500-05	Transport et élimination des déchets en amiante ciment	t	0,50	475,00 €	237,50
7500-06	Prélèvement et analyse	U	1,00	800,00 €	800,00
<b>MONTANT TOTAL HT :</b>					27 331,38
PN5	REFECTION PROVISOIRE	m2	15,00	28,00 €	420,00
PN9	MISE A NIVEAU DE TAMPONS - HORS VOIRIE				
PN9-02	Avec remplacement de tampon	U	1,00	575,00 €	575,00
PN10	SUPPRESSION D'OUVRAGE EXISTANT				
PN10-01	L'ouvrage jusqu'à Ø1000 - 1,5ml profondeur	U	2,00	230,00 €	460,00
PN10-02	le décimètre supplémentaire au-delà de 1,5ml	dm	4,50	30,00 €	135,00
PN16	PIECES SPECIALES EN PVC POUR CANALISATION GRAVITAIRE				
PN16-01	- pièces spéciales DN 100 - équivalence métrique	ml	10,00	23,00 €	230,00
PN16-02	- pièces spéciales DN 125 - équivalence métrique	ml	10,00	25,00 €	250,00
PN17	CANALISATION POLYCHLORURE VINYLE CR8				
PN17-01	- pour un diamètre nominal de 100 mm	ml	3,00	20,00 €	60,00
PN34-01	- pour un diamètre nominal de 60 mm	ml		27,50 €	- €
PN35	Raccordement provisoire sur réseau EU (DN200)	ft	3	450,00 €	1 350,00 €
<b>MONTANT TOTAL hors BPU HT :</b>					3 480,00 €

MONTANT HT TRAVAUX	30 811,38 €
<b>MONTANT TOTAL HT</b>	<b>30 811,38 €</b>
<b>TVA 20%</b>	<b>6 162,28 €</b>
<b>MONTANT TOTAL TTC</b>	<b>36 973,66 €</b>

Travaux de dévoiement et renouvellement des réseaux humides dans le cadre du projet du TRAM Genève - Saint-Julien en Genevois

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS**

**Suivi du marché et des répartitions entre les entreprises  
hors travaux supplémentaires**

		REPARTITION								
		MONTANT TOTAL	RAMPA TP	MEGEVAND	BESSON	SOGEA RA	FAMY TP	BOUYGUES ES	SETEC	CARRIER SOUS-TRAITANT POUR RAMPA TP
MARCHÉ INITIAL	<b>LOT1A + LOT 1B</b>									
	Répartition	2 759 654,23 €	595 516,93 €	503 600,50 €	503 600,50 €	503 600,50 €	503 600,50 €	16 908,48 €	83 676,82 €	49 150,00 €
	Eau Potable	1 612 377,02 €	344 268,45 €	298 310,23 €	298 310,23 €	298 310,23 €	298 310,23 €	8 454,24 €	41 838,41 €	24 575,00 €
	Eau Usée	1 147 277,21 €	251 248,48 €	205 290,27 €	205 290,27 €	205 290,27 €	205 290,27 €	8 454,24 €	41 838,41 €	24 575,00 €
Avenant 1	<b>LOT1A + LOT 1B</b>									
	Répartition	372 535,77 €	74 507,17 €	74 507,15 €	74 507,15 €	74 507,15 €	74 507,15 €	- €	- €	- €
	Eau Potable	372 535,77 €	74 507,17 €	74 507,15 €	74 507,15 €	74 507,15 €	74 507,15 €	- €	- €	- €
	Eau Usée	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Avenant 2	<b>LOT1A + LOT 1B</b>									
	Répartition	0,00 €	126 579,57 €	119 213,30 €	274 031,17 €	560 208,19 €	578 107,65 €	10 338,84 €	- €	- €
	Eau Potable	- €	12 744,85 €	122 779,28 €	55 063,74 €	458 447,19 €	372 817,38 €	5 169,42 €	- €	- €
	Eau Usée	- €	113 834,72 €	3 565,98 €	218 967,43 €	101 761,00 €	205 290,27 €	5 169,42 €	- €	- €
Avenant 3	<b>LOT1A + LOT 1B</b>									
	Répartition	147 823,33 €	248 609,11 €	52 021,96 €	- €	156 813,10 €	- €	4 005,36 €	- €	- €
	Eau Potable	117 011,95 €	115 009,27 €	80 619,04 €	- €	80 619,04 €	- €	2 002,68 €	- €	- €
	Eau Usée	30 811,38 €	133 599,84 €	28 597,08 €	- €	76 194,06 €	- €	2 002,68 €	- €	- €
Marché + Avenant 1 à 3	<b>LOT1A + LOT 1B</b>									
	Répartition	3 280 013,33 €	792 053,64 €	510 916,31 €	852 138,82 €	981 502,74 €	0,00 €	10 575,00 €	83 676,82 €	49 150,00 €
	Eau Potable	2 101 924,74 €	521 040,04 €	330 657,14 €	427 881,12 €	750 645,53 €	- €	5 287,50 €	41 838,41 €	24 575,00 €
	Eau Usée	1 178 088,59 €	271 013,60 €	180 259,17 €	424 257,70 €	230 857,21 €	- €	5 287,50 €	41 838,41 €	24 575,00 €
Prorata :			24%	16%	26%	30%	0%	0,3%	3%	1%

